



Programme d'études

Introduction en éducation à l'enfance – 04411A

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Direction des programmes d'études et de l'apprentissage(2012)

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
1. Orientations du système scolaire.....	6
1.1 Mission de l'éducation	6
1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation	6
2. Composantes pédagogiques.....	7
2.1 Principes directeurs	7
2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires.....	7
2.3 Modèle pédagogique	14
2.3.1 L'enseignement	14
2.3.2 L'évaluation des apprentissages.....	14
3. Orientations du programme.....	20
3.1 Présentation de la discipline	20
3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux	20
PLAN D'ÉTUDES	22

GLOSSAIRE	33
RESSOURCE.....	35
BIBLIOGRAPHIE COMMUNE.....	37
BIBLIOGRAPHIE PROPRE À LA DISCIPLINE	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

INTRODUCTION

Le programme d'études comprend deux parties : le cadre théorique et le plan d'études. Le cadre théorique (*sections 1 et 2*) constitue un ensemble de référence et est destiné aux professionnels de l'enseignement; il sert essentiellement à expliciter les intentions pédagogiques qui rejoignent les visées du système d'éducation. Quant au plan d'études, il précise les attentes liées aux savoirs, savoir-faire et savoir-être que réalisera l'élève. La structure du programme d'études offre donc une vision globale et intégrée des intentions éducatives, tout en maintenant la spécificité, la « couleur », des différentes disciplines.

Note : Dans le but d'alléger le texte, lorsque le contexte de rédaction l'exige, le genre masculin est utilisé à titre épique

1. Orientations du système scolaire

1.1 Mission de l'éducation

« Guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique. »

Le système d'instruction publique est fondé sur un ensemble de valeurs dont l'opportunité, la qualité, la dualité linguistique, l'engagement des collectivités, l'obligation de rendre compte, l'équité et la responsabilité.

Dans ce contexte, la mission de l'éducation publique de langue française favorise le développement de personnes autonomes, créatrices, compétentes dans leur langue, fières de leur culture et désireuses de poursuivre leur éducation toute leur vie durant. Elle vise à former des personnes prêtes à jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la construction d'une société juste fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale. Elle lui assure une solide formation fondamentale. Elle a l'obligation d'assurer un traitement équitable aux élèves et de reconnaître que chacun d'eux peut apprendre et a le droit d'apprendre à son plein potentiel. Elle reconnaît les différences individuelles et voit la diversité parmi les élèves en tant que source de richesse.

L'éducation publique vise à développer la culture de l'effort et de la rigueur. Cette culture s'instaure en suscitant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en faisant appel à l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité et de l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités intellectuelles et collectives, les sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.

Toutefois, l'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de la mission de l'éducation publique. Les familles et la communauté sont des partenaires à part entière dans l'éducation de leurs enfants et c'est seulement par la coopération que pourront être structurées toutes les occasions d'apprentissage dont ont besoin les enfants afin de se réaliser pleinement.

1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation

L'apprentissage qui se fait dans les écoles est important, voire décisif, pour l'avenir des enfants d'une province et d'un pays. L'éducation publique doit avoir pour but le développement d'une culture de l'excellence et du rendement caractérisée par l'innovation et l'apprentissage continu.

Les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

1. développer la culture de l'effort et de la rigueur intellectuelle, ainsi que le sens des responsabilités;
2. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les

savoir-être nécessaires pour comprendre et exprimer des idées à l'oral et à l'écrit dans la langue maternelle d'abord et ensuite, dans l'autre langue officielle;

3. développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des concepts mathématiques, scientifiques et technologiques;
4. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour se maintenir en bonne santé physique et mentale et contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains;
5. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être reliés aux divers modes d'expression artistique et culturelle, tout en considérant sa culture en tant que facteur important de son apprentissage; et
6. reconnaître l'importance de poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie afin de pouvoir mieux s'adapter au changement.

L'ensemble de ces objectifs constitue le principal cadre de référence de la programmation scolaire. Ils favorisent l'instauration du climat et des moyens d'apprentissage qui permettent l'acquisition des compétences dont auront besoin les jeunes pour se tailler une place dans la société d'aujourd'hui et de demain.

2. Composantes pédagogiques

2.1 Principes directeurs

1. Les approches à privilégier dans toutes les matières au programme sont celles qui donnent un **sens** aux apprentissages de part la pertinence des contenus proposés.
2. Les approches retenues doivent permettre **l'interaction** et la **collaboration** entre les élèves, expérience décisive dans la construction des savoirs. Dans ce contexte l'élève travaille dans une atmosphère de socialisation où les talents de chacun sont reconnus.
3. Les approches préconisées doivent reconnaître dans l'élève un acteur **responsable** dans la réalisation de ses apprentissages.
4. Les approches préconisées en classe doivent favoriser l'utilisation des médias parlés et écrits afin d'assurer que des liens se tissent entre la matière apprise et l'actualité d'un monde en changement perpétuel. Tout enseignement doit tenir compte de la présence et de l'utilisation des **technologies** modernes afin de préparer l'élève au monde d'aujourd'hui et, encore davantage, à celui de demain.
5. L'apprentissage doit se faire en **profondeur**, en se basant sur la réflexion, plutôt que sur une étude superficielle des connaissances fondée sur la mémorisation. L'enseignement touche donc les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les stratégies d'apprentissage. Le questionnement fait appel aux opérations intellectuelles d'ordre supérieur.
6. L'enseignement doit favoriser **l'interdisciplinarité** et la **transdisciplinarité** en vue de maintenir l'habitude chez l'élève de procéder aux transferts des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.
7. L'enseignement doit respecter les **rythmes** et les **styles** d'apprentissage des élèves par le biais de différentes approches.
8. L'apprentissage doit doter l'élève de **confiance** en ses habiletés afin qu'il s'investisse pleinement dans une démarche personnelle qui lui permettra d'atteindre un haut niveau de compétence.
9. L'élève doit développer le goût de **l'effort intellectuel** avec ce que cela exige d'imagination et de créativité d'une part, d'esprit critique et de rigueur d'autre part, ces exigences étant adaptées en fonction de son avancement. À tous les niveaux et dans toutes les matières, l'élève doit apprendre à appliquer une méthodologie rigoureuse et appropriée pour la conception et la réalisation de son travail.
10. L'enseignement doit tenir compte en tout temps du haut niveau de **littératie** requis dans le monde d'aujourd'hui et s'assurer que l'élève développe les stratégies de lecture nécessaires à la compréhension ainsi que le vocabulaire propre à chacune des disciplines.
11. L'enseignement doit transmettre **la valeur des études postsecondaires** qui contribuent véritablement à préparer l'élève aux défis et perspectives de la société d'aujourd'hui et de demain.
12. Tous les cours doivent être pour l'élève l'occasion de développer son sens de **l'éthique** personnelle et des valeurs qui guident les prises de décision et l'engagement dans l'action, partant du fait que la justice, la liberté et la solidarité sont la base de toute société démocratique.
13. **L'évaluation**, pour être cohérente, se doit d'être en continuité avec les apprentissages. Elle est parfois sommative, mais est plus souvent formative. Lorsqu'elle est formative, elle doit porter aussi bien sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, alors que l'évaluation sommative se concentre uniquement sur les savoirs et les savoir-faire.

2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Un **résultat d'apprentissage transdisciplinaire** est une description sommaire de ce que l'élève doit savoir et être en mesure de faire dans toutes les disciplines. Les énoncés présentés dans les tableaux suivants décrivent les apprentissages attendus de la part de tous les élèves à la fin de chaque cycle.

La communication

Communiquer clairement dans une langue juste et appropriée selon le contexte.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;exprimer spontanément ses besoins immédiats, ses idées et ses sentiments de façon adéquate et acceptable à son niveau de maturité;utiliser le langage approprié à chacune des matières scolaires;prendre conscience de l'utilité des textes écrits, des chiffres, des symboles, des graphiques et des tableaux pour transmettre de l'information et commencer à discerner le sens de certains gestes, pictogrammes, symboles.	<ul style="list-style-type: none">démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;exprimer avec une certaine aisance ses besoins sur les plans scolaire, social et psychologique en tenant compte de son interlocuteur;poser des questions et faire des exposés en utilisant le langage spécifique de chacune des matières;comprendre les idées transmises par les gestes, les symboles, les textes écrits, les médias et les arts visuels et les utiliser dans sa vie courante.	<ul style="list-style-type: none">démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;exprimer ses pensées avec plus de nuances, défendre ses opinions et justifier ses points de vue avec clarté;utiliser le langage approprié à chacune des disciplines pour poser des questions et rendre compte de sa compréhension;interpréter et évaluer les faits et les informations présentés sous forme de textes écrits, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux, et y réagir de façon appropriée.	<ul style="list-style-type: none">démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;défendre ses opinions, justifier ses points de vue et articuler sa pensée avec clarté et précision, qu'il traite de choses abstraites ou de choses concrètes;démontrer sa compréhension de diverses matières à l'oral et à l'écrit par des exposés oraux, des comptes rendus, des rapports de laboratoire, des descriptions de terrain, etc. en utilisant les formulations appropriées et le langage spécifique aux différentes matières;transcoder des textes écrits en textes schématisés tels que des organisateurs graphiques, des lignes du temps, des tableaux, etc. et vice versa, c'est-à-dire de verbaliser l'information contenue dans des textes schématisés.

Les technologies de l'information et de la communication

Utiliser judicieusement les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des situations variées.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">• utiliser l'ordinateur de façon responsable en respectant les consignes de base;• utiliser les principales composantes de l'ordinateur et les fonctions de base du système d'exploitation;• commencer à naviguer, à communiquer et à rechercher de l'information à l'aide de support électronique;• s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte.	<ul style="list-style-type: none">• utiliser le matériel informatique de façon responsable en respectant les consignes de base;• utiliser l'ordinateur et son système d'exploitation de façon appropriée, et se familiariser avec certains périphériques et la position de base associée à la saisie de clavier;• naviguer, communiquer et rechercher de l'information à l'aide de support électronique;• s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin, de traitement de texte et se familiariser avec un logiciel de traitement d'image;• commencer à présenter l'information à l'aide de support électronique.	<ul style="list-style-type: none">• utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer un esprit critique envers les TIC;• utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome et utiliser une position de base appropriée pour la saisie de clavier;• naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome, à l'aide de support électronique;• s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et se familiariser avec certains logiciels de traitement d'image, de sons ou de vidéos;• utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et se familiariser avec un logiciel d'édition de pages Web.	<ul style="list-style-type: none">• utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer une confiance et un esprit critique envers les TIC;• utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome et efficace et démontrer une certaine efficacité au niveau de la saisie de clavier;• naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome et efficace, à l'aide de support électronique;• s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et efficace et utiliser différents logiciels afin de traiter l'image, le son ou le vidéo;• utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et d'édition de page Web de façon autonome et se familiariser avec un logiciel d'analyse ou de gestion de données.

Pensée critique

Manifester des capacités d'analyse critique et de pensée créative dans la résolution de problèmes et la prise de décision individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">• prendre conscience des stratégies qui lui permettent de résoudre des problèmes en identifiant les éléments déterminants du problème et en tentant de déterminer des solutions possibles;• reconnaître les différences entre ce qu'il pense et ce que les autres pensent;• faire part de ses difficultés et de ses réussites.	<ul style="list-style-type: none">• déterminer, par le questionnement, les éléments pertinents d'un problème et de discerner l'information utile à sa résolution;• comparer ses opinions avec celles des autres et utiliser des arguments pour défendre son point de vue;• faire part de ses difficultés et de ses réussites.	<ul style="list-style-type: none">• résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis et en identifiant une solution possible;• discerner entre ce qu'est une opinion et un fait. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources;• faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.	<ul style="list-style-type: none">• résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis, en proposant diverses solutions possibles, en évaluant chacune d'elles et en choisissant la plus pertinente;• discerner entre ce qu'est une opinion, un fait, une inférence, des biais, des stéréotypes et des forces persuasives. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources;• faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.

Développement personnel et social

Construire son identité, s'approprier des habitudes de vie saines et actives et s'ouvrir à la diversité, en tenant compte des valeurs, des droits et des responsabilités individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">• identifier quelques-unes de ses forces et quelques-uns de ses défis et reconnaître qu'il fait partie d'un groupe avec des différences individuelles (ethniques, culturelles, physiques, etc.);• reconnaître l'importance de développer des habitudes de vie saines et actives;• faire preuve de respect, de politesse et de collaboration dans sa classe et dans son environnement immédiat.	<ul style="list-style-type: none">• décrire un portrait général de lui-même en faisant part de ses forces et de ses défis et s'engager dans un groupe en acceptant les différences individuelles qui caractérisent celui-ci;• expliquer les bienfaits associés au développement d'habitudes de vie saines et actives;• démontrer des habiletés favorisant le respect, la politesse et la collaboration au sein de divers groupes.	<ul style="list-style-type: none">• évaluer sa progression, faire des choix en fonction de ses forces et de ses défis et commencer à se fixer des objectifs personnels, sociaux, scolaires et professionnels;• développer des habitudes de vie saines et actives;• élaborer des stratégies lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités au sein de divers groupes.	<ul style="list-style-type: none">• démontrer comment ses forces et ses défis influencent la poursuite de ses objectifs personnels, sociaux et professionnels, et faire les ajustements ou améliorations nécessaires pour les atteindre;• valoriser et pratiquer de façon autonome des habitudes de vie saines et actives;• évaluer et analyser ses rôles et ses responsabilités au sein de divers groupes et réajuster ses stratégies visant à améliorer son efficacité et sa participation à l'intérieur de ceux-ci.

Culture et patrimoine

Savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none"> • prendre conscience de son appartenance à la communauté francophone au sein d'une société culturelle diversifiée; • découvrir les produits culturels francophones de son entourage; • contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans la classe et dans son environnement immédiat. 	<ul style="list-style-type: none"> • prendre conscience de son appartenance à la francophonie des provinces atlantiques au sein d'une société culturelle diversifiée; • valoriser et apprécier les produits culturels francophones des provinces atlantiques; • contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans sa classe et dans son environnement immédiat; • prendre conscience de ses droits en tant que francophone et de sa responsabilité pour la survie de la francophonie dans son école et dans sa communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> • approfondir sa connaissance de la culture francophone et affirmer sa fierté d'appartenir à la francophonie nationale; • apprécier et comparer les produits culturels francophones du Canada avec ceux de d'autres cultures; • contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct en salle de classe et dans son environnement immédiat; • prendre conscience de ses droits et responsabilités en tant que francophone, participer à des activités parascolaires ou autres en français et choisir des produits culturels et médiatiques dans sa langue. 	<ul style="list-style-type: none"> • prendre conscience de la valeur de son appartenance à la grande francophonie mondiale et profiter de ses bénéfices; • apprécier et valoriser les produits culturels de la francophonie mondiale; • contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant à l'orale et à l'écrit dans un français correct avec divers interlocuteurs; • faire valoir ses droits et jouer un rôle actif au sein de sa communauté.

Méthodes de travail

Associer objectifs et moyens, analyser la façon de recourir aux ressources disponibles et évaluer l'efficacité de sa démarche.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
<ul style="list-style-type: none">• utiliser des stratégies afin de : comprendre la tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources dans l'exécution de sa tâche, faire part de ses réussites et de ses défis; • s'engager dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<ul style="list-style-type: none">• utiliser des stratégies afin de : organiser une tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis; • démontrer de l'initiative et de la persévérance dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<ul style="list-style-type: none">• faire preuve d'une certaine autonomie en développant et en utilisant des stratégies afin de : planifier et organiser une tâche à accomplir, choisir et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis; • démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	<ul style="list-style-type: none">• développer et utiliser, de façon autonome et efficace, des stratégies afin de : anticiper, planifier et gérer une tâche à accomplir, analyser, évaluer et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis; • démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche de façon autonome et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

2.3 Modèle pédagogique

2.3.1 L'enseignement

Tout professionnel à l'intérieur d'un projet éducatif, qui vise un véritable renouvellement, doit être à la fine pointe de l'information sur les théories récentes du processus d'apprentissage. Il doit aussi être conscient du rôle que joue la motivation de l'élève dans la qualité de ses apprentissages ainsi que le rôle que joue le personnel enseignant dans la motivation de l'élève. Dans le cadre de la motivation de l'élève, il faut intervenir non seulement au niveau de l'importance de l'effort, mais aussi du développement et de la maîtrise de diverses stratégies cognitives. Il importe que le personnel enseignant propose aux élèves des activités pertinentes dont les buts sont clairs. L'élève doit aussi être conscient du degré de contrôle qu'il possède sur le déroulement et les conséquences d'une activité qu'on lui propose de faire.

Il est nécessaire qu'une culture de collaboration s'installe entre tous les intervenants de l'école afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Cette collaboration permet de créer un environnement qui favorise des apprentissages de qualité. C'est dans cet environnement que chacun contribue à l'atteinte du plan d'amélioration de l'école. L'élève est au centre de ses apprentissages. C'est pourquoi l'environnement doit être riche, stimulant, ouvert sur le monde et propice à la communication. On y trouve une communauté d'apprenants où tous les intervenants s'engagent, chacun selon ses responsabilités, dans une dynamique d'amélioration des apprentissages. Le modèle pédagogique retenu doit viser le développement optimal de tous les élèves.

En effet, le renouvellement se concrétise principalement dans le choix d'approches pédagogiques cohérentes avec les connaissances du processus d'apprentissage. L'enseignant construit son modèle pédagogique en s'inspirant de différentes théories telles celles humaniste, béhavioriste, cognitiviste et constructiviste.

Diverses approches pédagogiques peuvent être appliquées pour favoriser des apprentissages de qualité. Ces approches définissent les interactions entre les élèves, les activités d'apprentissage et l'enseignant. Ce dernier, dans sa démarche de croissance pédagogique, opte pour les stratégies d'enseignement qui permettent aux élèves de faire des apprentissages de qualité. Il utilise également des stratégies d'évaluation de qualité qui l'informent et qui informent les élèves du progrès dans leurs apprentissages.

Outre le but ultime d'assurer des apprentissages de qualité, deux critères doivent guider le choix d'approches pédagogiques : la cohérence pédagogique et la pédagogie différenciée.

1. La cohérence pédagogique

Les approches choisies traduisent une certaine philosophie de l'éducation dont les intervenants scolaires se doivent d'être conscients.

Toute approche pédagogique doit respecter les principes directeurs présentés au début de ce document.

2. La pédagogie différenciée

La pédagogie différenciée s'appuie sur la notion que tous les élèves peuvent apprendre. Sachant que chaque élève

apprend à sa manière et que chacun présente tout à la fois des compétences et des difficultés spécifiques, l'enseignant qui pratique une pédagogie différenciée cherche à évaluer les produits ainsi que les processus d'apprentissage des élèves. Cette démarche permet de connaître les forces et les difficultés individuelles et d'intervenir en fonction des caractéristiques de chacun.

La pédagogie différenciée n'est pas un enseignement individualisé, mais un enseignement personnalisé qui permet de répondre davantage aux besoins d'apprentissage de chaque élève et de l'aider à s'épanouir par des moyens variés. L'utilisation de plusieurs approches pédagogiques permet ainsi de respecter le style et le rythme d'apprentissage de chacun et de créer des conditions d'apprentissage riches et stimulantes.

Par ailleurs, même lorsque la pédagogie différenciée est utilisée, il sera parfois nécessaire d'enrichir ou de modifier les attentes des programmes d'études à l'intention d'un petit nombre d'élèves qui présentent des forces et des défis cognitifs particuliers.

Peu importe les approches pédagogiques appliquées, celles-ci doivent respecter les trois temps d'enseignement, c'est-à-dire la préparation, la réalisation et l'intégration.

2.3.2 L'évaluation des apprentissages

Tout modèle pédagogique est incomplet sans l'apport de l'évaluation des apprentissages. Processus inhérent à la tâche professionnelle

de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages est une fonction éducative qui constitue, avec l'apprentissage et l'enseignement, un trio indissociable. Cette relation se veut dynamique au sein de la démarche pédagogique de l'enseignant. L'évaluation s'inscrit dans une culture de responsabilité partagée qui accorde un rôle central au jugement professionnel de l'enseignant et fait place aux divers acteurs concernés.

La conception des divers éléments du trio et de leur application en salle de classe doit tenir compte des récentes recherches, entre autres, sur le processus d'apprentissage. Ce processus est complexe, de nature à la fois cognitive, sociale et affective. L'évaluation dans ce contexte doit devenir *une intervention régulatrice* qui permet de comprendre et d'infléchir les processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle a également pour but d'amener une action indirecte sur les processus d'autorégulation de l'élève quant à ses apprentissages.

L'école privilégie l'évaluation formative qui a pour but de soutenir la qualité des apprentissages et de l'enseignement, et par le fait même de les optimiser. Elle reconnaît aussi le rôle important et essentiel de l'évaluation sommative. Peu importe le mode d'évaluation utilisé, il n'y a pas qu'une seule bonne façon d'évaluer les élèves. Il est cependant essentiel de représenter le plus fidèlement possible la diversité des apprentissages de l'élève au cours d'un module, d'un semestre, d'une année. À ce titre, plusieurs renseignements de type et de nature différents doivent être recueillis.

L'évaluation des apprentissages ainsi que les moyens utilisés pour y arriver doivent refléter

les valeurs, les principes et les lignes directrices tels que définis dans la *Politique provinciale d'évaluation des apprentissages*.

3. L'évaluation formative : régulation de l'apprentissage et de l'enseignement

L'évaluation formative est la plus apte à améliorer la qualité des apprentissages des élèves. Elle a comme fonction exclusive la régulation des apprentissages pendant un cours ou une séquence d'apprentissage. Elle vise des apprentissages précis et relève d'une ou de plusieurs interventions pédagogiques. Elle permet à la fois à l'élève et à l'enseignant de prendre conscience de l'apprentissage effectué et de ce qu'il reste à accomplir. Elle se fait pendant la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage et se distingue par sa contribution à la régulation de l'apprentissage et de l'enseignement.

En ce qui concerne l'élève,

- L'évaluation formative a comme avantage de lui fournir une rétroaction détaillée sur ses forces et ses défis en lien avec les résultats attendus. Cette rétroaction sert à réguler les apprentissages. Elle doit être parlante et aidante dans le sens qu'elle identifie pour l'élève *ce qui lui reste à apprendre* et lui suggère des *moyens de l'apprendre*.
- L'évaluation formative doit aussi lui permettre de développer des habiletés d'auto-évaluation et de métacognition. Pour y arriver, il doit avoir une conception claire de ce qu'il doit savoir

et être capable de faire, de ce qu'il sait et peut déjà faire, et des moyens pour arriver à combler l'écart entre la situation actuelle et la situation visée.

En ce qui concerne l'enseignant,

- L'évaluation formative le renseigne sur les activités et les tâches qui sont les plus utiles à l'apprentissage, sur les approches pédagogiques les plus appropriées et sur les contextes favorables à l'atteinte des résultats d'apprentissage.
- L'évaluation formative l'aide à déceler les conceptions erronées des élèves et à choisir des moyens d'intervention pour les corriger.

Un enseignement cohérent suite à une rétroaction de qualité appuie l'élève dans son travail et lui offre de nouvelles occasions de réduire l'écart entre la situation actuelle et la situation désirée. Que l'évaluation formative soit formelle ou informelle, elle porte toujours sur deux objets : l'élève dans sa progression et la pédagogie envisagée dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. C'est une dynamique qui doit permettre à l'élève de mieux cibler ses efforts et à l'enseignant de mieux connaître le rythme d'apprentissage de l'élève.

4. L'évaluation sommative : sanction des acquis

Le rôle de l'évaluation sommative est de sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des résultats d'apprentissage des programmes d'études. Elle a comme

fonction l'attestation ou la reconnaissance sociale des apprentissages. L'évaluation sommative survient au terme d'une période d'enseignement consacrée à une partie de programme ou au programme entier. Elle doit être au reflet des apprentissages visés

par le programme d'études. L'évaluation sommative place chaque élève dans les conditions qui lui permettront de fournir une performance se situant le plus près possible de son véritable niveau de compétence. (voir Tableau 1)

Tableau 1 – Des composantes de l'évaluation

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
INTENTION (Pourquoi?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ découvrir les forces et les défis de l'élève dans le but de l'aider dans son cheminement ▪ vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage ▪ informer l'élève de sa progression ▪ objectivation cognitive ▪ objectivation métacognitive ▪ réguler l'enseignement et l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ informer l'élève, l'enseignant, les parents, les administrateurs et les autres intervenants du degré d'atteinte des résultats d'apprentissage, d'une partie terminale ou de l'ensemble du programme d'études ▪ informer l'enseignant et les administrateurs de la qualité du programme d'études
OBJET D'ÉVALUATION (Quoi?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être visés par les résultats d'apprentissage du programme ▪ des stratégies ▪ des démarches ▪ des conditions d'apprentissage et d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage d'une partie terminale, d'un programme d'études ou de l'ensemble du programme
MOMENT D'ÉVALUATION (Quand?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avant l'enseignement comme diagnostic ▪ pendant l'apprentissage ▪ après l'étape 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ à la fin d'une étape ▪ à la fin de l'année scolaire
MESURE (Comment?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ grilles d'observation ou d'analyse ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ échelles d'évaluation descriptive ▪ échelles d'attitude ▪ entrevues individuelles ▪ fiches d'auto-évaluation ▪ tâches pratiques ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ journal de bord ▪ rapports de visites éducatives, de conférences ▪ travaux de recherches ▪ résumés et critiques de l'actualité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ tests et examens ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ tâches pratiques ▪ enregistrements audio/vidéo ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ projets de lecture et d'écriture ▪ travaux de recherches

Programme d'études : Introduction en éducation à l'enfance – 04411A (mai 2012)

MESURE (Qui?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ élève ▪ élève et enseignant ▪ élève et pairs ▪ ministère ▪ parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ ministère
JUGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève tout au long de son apprentissage ▪ évaluer les conditions d'enseignement et d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève à la fin d'une étape ou à la fin d'une année scolaire ▪ évaluer le programme d'études
DÉCISION ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ proposer un nouveau plan de travail à l'élève ▪ prescrire à l'élève des activités correctives, de consolidation ou d'enrichissement ▪ rencontrer les parents afin de leur proposer des moyens d'intervention ▪ poursuivre ou modifier l'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ confirmer ou sanctionner les acquis ▪ orienter l'élève ▪ classer les élèves ▪ promouvoir et décerner un diplôme ▪ rectifier le programme d'études au besoin

Tableau 2 – La relation entre la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage

	Préparation	Réalisation	Intégration
Démarche d'enseignement (Rôle de l'enseignant)	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les résultats d'apprentissage • Formuler une intention d'activité complexe pour éveiller le questionnement tenant compte des antécédents des élèves • Sélectionner des stratégies d'enseignement et des activités d'apprentissage permettant le transfert de connaissances • Choisir du matériel, des outils et d'autres ressources • Anticiper des problèmes et formuler des alternatives 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la mise en situation et actualiser l'intention • Utiliser des stratégies d'enseignement, démarches, matériels, outils et autres ressources • Faire découvrir à l'élève diverses stratégies d'apprentissage • Faire l'évaluation formative en cours d'apprentissage • Assurer le transfert de connaissances chez l'élève 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser la démarche et les stratégies utilisées • Faire l'objectivation du vécu de la situation par rapport aux savoir-être (attitudes), aux savoir-faire (habiletés) et aux savoirs (connaissances) • Prendre conscience des progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir • Formuler de nouveaux défis
Processus d'apprentissage (Rôle de l'élève)	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des résultats d'apprentissage et des activités proposées • Prendre conscience de ses connaissances antérieures • Objectiver le déséquilibre cognitif (questionnement), anticiper des solutions et établir ses buts personnels • Élaborer un plan et sélectionner des stratégies d'apprentissage • Choisir du matériel, des outils et d'autres ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner et utiliser des stratégies pour réaliser les activités d'apprentissage • Proposer et appliquer des solutions aux problèmes rencontrés • Faire la cueillette et le traitement des données • Analyser des données • Communiquer l'analyse des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'objectivation de ce qui a été appris • Décontextualiser et recontextualiser ses savoirs • Faire le transfert des connaissances • Évaluer la démarche et les stratégies utilisées • Faire l'objectivation et l'évaluation du vécu de la situation par rapport aux savoir-être (attitudes), aux savoir-faire (habiletés) et aux savoirs (connaissances) • Prendre conscience des progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir • Formuler de nouveaux défis et identifier de nouvelles questions

↑↓ Note : Il y a interdépendance entre les différents éléments de la démarche d'enseignement et du processus d'apprentissage; leur déroulement n'est pas linéaire.

3. Orientations du programme

3.1 Présentation de la discipline

Le cours «Introduction en éducation à l'enfance» veut d'abord permettre à l'élève de dégager un portrait global de la profession d'éducateur et d'éducatrice œuvrant au sein des divers services éducatifs à l'enfance et de son rôle dans notre société. De nos jours, les services de garde de qualité occupent une place importante dans différents secteurs de notre société. Les besoins des petits sont grands.

La petite enfance est une période précieuse dans la vie d'un enfant. C'est une période irremplaçable pendant laquelle il découvre, apprend et crée à condition que le climat dans lequel il évolue soit propice à son développement et à son épanouissement. Permettre aux enfants de profiter pleinement de cette période de vie est le but visé par le Curriculum éducatif élaboré à la demande du ministère du Développement social pour assurer le développement global et holistique des enfants francophones du Nouveau-Brunswick.

Dans le cadre du cours « Introduction en éducation à l'enfance », les contenus sont axés principalement sur les concepts de base liés à l'exercice de la profession incluant ceux du Curriculum éducatif.

Par l'intermédiaire des activités proposées, l'élève développera une compréhension du rôle d'un centre de soins et d'éducation à l'enfance et du lien entre le Curriculum éducatif et la qualité de service.

Les apprentissages que fera l'élève lui permettront de mieux comprendre les concepts de base reliés à l'exercice de la profession.

3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux

Savoir

Dans le cours «Introduction à la formation en éducation à l'enfance», l'élève acquiert des connaissances se rapportant au domaine. En plus d'être initié à la terminologie utilisée dans le domaine, l'élève saura mieux comprendre le profil de l'emploi, les exigences liées à la fonction de travail, les perspectives d'emploi et d'avancement. L'élève comprendra aussi la vision du Curriculum éducatif pour les services de garde à la petite enfance du Nouveau-Brunswick. Finalement, il saura reconnaître ses forces et ses faiblesses en lien avec l'exercice de cette profession.

Ainsi, l'élève doit pouvoir :

- (1) Expliquer les concepts de base liés à l'exercice de la profession incluant ceux du Curriculum éducatif
- (2) Expliquer les différentes problématiques ayant une influence sur le développement global de l'enfant

Savoir-faire

Un environnement propice à l'apprentissage favorisera le développement d'habiletés chez l'élève pour participer aux jeux de rôles, aux projets pratiques et aux visites éducatives. L'élève devra également expérimenter ses connaissances en éducation à l'enfance tout en respectant les notions de bases nécessaires pour assurer le bien-être et la sécurité des enfants en centre de soins et d'éducation à l'enfance.

À cet effet, l'élève doit pouvoir :

- (1) Appliquer les notions de bases nécessaires pour assurer le bien-être et la sécurité des enfants en centre de soins et d'éducation à l'enfance
- (2) Utiliser l'observation objective pour mieux intervenir auprès des enfants
- (3) Être apte à favoriser l'évolution du jeu chez l'enfant
- (4) Animer des activités éducatives favorisant le développement des enfants en utilisant les stratégies d'intervention pédagogiques exemplaires

Savoir-être

En ce qui concerne le savoir-être, les activités pratiques permettront à l'élève de développer une attitude professionnelle. Cette dernière est essentielle afin de créer un environnement de travail sain, d'avoir des parents et des employeurs satisfaits et de diminuer les risques de malentendus.

L'élève doit prendre conscience de la valeur du travail bien fait et de l'éthique professionnelle.

Grâce aux connaissances et aux habiletés développées, il sera en mesure de comprendre l'importance d'offrir un service de qualité entraînant une meilleure satisfaction de la part des parents et de son employeur. L'acquisition des connaissances devra permettre à l'élève de comprendre les répercussions de la compétence et du dévouement de l'éducatrice et de l'éducateur sur le développement dynamique, holistique et harmonieux des enfants en tenant compte à la fois

de leurs besoins comme êtres uniques et comme êtres sociaux.

C'est pourquoi l'élève doit pouvoir :

- (1)** Appliquer les notions relatives à l'éthique et aux normes de pratique professionnelle du domaine de l'éducation à l'enfance

PLAN D'ÉTUDES

- 1 *Résultat d'apprentissage général*
Expliquer les concepts de base liés à l'exercice de la profession incluant ceux du Curriculum éducatif

<i>Résultats d'apprentissage spécifiques</i> L'élève doit pouvoir :	Contenu d'apprentissage
1.1 Décrire le profil de l'emploi d'éducateur et d'éducatrice à l'enfance	Fonction, rôle, qualités requises, tâches, etc.
1.2 Effectuer un graphique représentant le déroulement d'une journée typique dans un centre de soins et d'éducation à l'enfance	Déroulement d'une journée typique en centre de soins et d'éducation à l'enfance Accueil, hygiène personnelle, activités éducatives, collations, repas, conte, repos, sortie, etc.
1.3 Examiner les exigences et les perspectives d'emploi et d'avancement dans le domaine de l'éducation à l'enfance et les possibilités d'emploi dans des domaines liés aux enfants	Exigences liées à la fonction de travail : formation du personnel, ratio éducateur-enfant, etc. Perspectives d'emploi et d'avancement; les centres de la petite enfance, les garderies, les garderies communautaires, les haltes-garderies, les services de garde en milieu scolaire, enseignement primaire, aide-enseignante, audiologiste, orthophoniste, psychologue, etc.
1.4 Définir les principes directeurs du code de déontologie de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance	Valeurs, principes, règles de conduite, habiletés et compétences requises pour l'exercice de la profession.

Programme d'études : Introduction en éducation à l'enfance – 04411A (mai 2012)

1.5	Débattre les questions d'éthique liées à la profession d'éducateur et d'éducatrice à l'enfance	Débattre les problèmes d'éthiques rencontrés dans la vie de tous les jours (un problème est considéré d'ordre éthique lorsque plusieurs valeurs entrent en conflit).
1.6	Définir les principaux termes relatifs au Curriculum éducatif	Terminologie du Curriculum éducatif pour les services de garde à la petite enfance du Nouveau-Brunswick : holistique, TIC, continuum, principes directeurs, pédagogie, etc.
1.7	Reconnaître les actions de l'éducatrice dans l'atteinte du but du Curriculum éducatif	But du Curriculum éducatif; « Favoriser le développement dynamique, holistique et harmonieux des enfants de la naissance à quatre ans, en tenant compte à la fois de leurs besoins comme êtres uniques et comme êtres sociaux. » Sa définition et les cinq (5) points de départ favorisant l'atteinte de ce but.
1.8	Différencier les principales valeurs de nature individuelle et de nature sociale	Les valeurs du Curriculum éducatif; différence entre une valeur et une conviction et différence entre les valeurs qui sont directement reliées à l'enfant et celles qui sont reliées à l'identité culturelle de l'enfant, aux relations sociales et à la protection de l'environnement de l'enfant.
1.9	Reconnaître les avantages d'intégrer les objectifs du Curriculum éducatif dans l'éducation des enfants	Avantages d'intégrer les objectifs du Curriculum éducatif; ce sont eux qui encadrent toutes les actions de l'éducatrice et qui orientent ses interventions pédagogiques, l'aménagement de son local, ses relations avec les enfants et les parents. Les objectifs rappellent à l'éducatrice le but éducatif qu'elle vise et pourquoi elle doit choisir une intervention pédagogique plutôt qu'une autre.
1.10	Simuler la mise en œuvre d'un projet éducatif	Étapes d'un projet éducatif; choix des objectifs, mise en situation, élaboration du projet, matériel, durée, réalisation du projet, enrichissement et évaluation.

Résultat d'apprentissage général
2 Appliquer les notions de base nécessaires pour assurer le bien-être et la sécurité des enfants en centre de soins et d'éducation à l'enfance

<i>Résultats d'apprentissage spécifiques</i> L'élève doit pouvoir :	Contenu d'apprentissage
2.1 Expliquer le concept de la santé et les facteurs influençant la santé globale	Concept de la santé et facteurs d'influence sur la santé globale; définition, déterminants de la santé, prévention et maintien d'une bonne santé globale.
2.2 Préciser les responsabilités des différents intervenants dans l'éducation à l'enfance en lien avec la réglementation fédérale et provinciale	Responsabilités des différents intervenants; connaître la démarche à suivre concernant la gestion des maladies dans les installations de garderie au Nouveau-Brunswick en précisant le rôle des parents et du personnel. Se renseigner également sur les événements qui se succèdent pour créer la chaîne d'infection.
2.3 Préciser les différentes mesures mises en place par un centre de soins et d'éducation à l'enfance pour favoriser la santé et prévenir la transmission des maladies infectieuses	Procédures et pratiques en ce qui a trait à l'hygiène alimentaire Mise en place de mesures pour favoriser la santé des enfants Mesures de prévention de l'infection touchant la santé du personnel
2.4 Expliquer le rôle et les limites du personnel éducateur en ce qui a trait aux maladies et à l'administration de médicaments à l'enfant	Conservation et gestion des médicaments; les principes régissant l'administration, la conservation et la manipulation des médicaments.
2.5 Reconnaître les signes et les symptômes d'aggravation de l'état de santé de l'enfant	Principaux signes et symptômes; comportements inhabituels, écoulement nasal, toux, vomissements, diarrhée, etc.

2.6 Démontrer des mesures appropriées d'hygiène pour la prévention de l'infection	Les mesures d'hygiène préventives; lavage des mains, mesures de précaution universelles, changement de vêtements, interdictions (tabac, alcool et drogue), procédures de nettoyage et de désinfection, manipulation des aliments, etc.
2.7 Démontrer l'application appropriée des précautions standards en contexte simulé	Le port des gants, le pansement des plaies, le lavage des mains, particularité de certains soins d'enfants ayant des besoins spécifiques et soins d'hygiène quotidiens.
2.8 Démontrer les techniques de soin appropriées pour assurer l'hygiène du bébé et de l'enfant	Soins du visage, des mains, des oreilles et du nez, changement de couche, soins des fesses et des organes génitaux, etc.

3 *Résultat d'apprentissage général*
Utiliser l'observation objective pour mieux intervenir auprès des enfants

<i>Résultats d'apprentissage spécifiques</i> L'élève doit pouvoir :	Contenu d'apprentissage
3.1 Définir l'observation	Origine de l'observation et quelques définitions.
3.2 Expliquer le but de l'observation	Objectiver ses jugements, mieux connaître l'enfant dans sa réalité quotidienne (besoins, habiletés, compétences, tempérament, intérêts, etc.
3.3 Cerner le rôle, les qualités et les compétences d'un bon observateur	Qualités et compétences requises; concentration, empathie, sensibilité, réceptivité, etc. Rôle de l'éducateur dans l'observation; transférer les connaissances acquises à son travail, s'engager dans un processus d'autoévaluation, etc.
3.4 Établir le lien entre l'observation et l'éthique	Observation et éthique; observer pour le bien de l'enfant, faire preuve d'objectivité, respect de l'intimité de l'enfant, façon de divulguer les résultats, confidentialité, etc.
3.5 Expliquer le processus d'observation	Les étapes du processus d'observation; planification de l'observation, enregistrement des données, analyse et interprétation des résultats, intervention et suivi.
3.6 Différencier l'observation objective de l'observation subjective	Observation objective; sans jugement ou opinion personnels, etc. Observation subjective; émettre des opinions, porter un jugement sur un enfant, une personne ou une situation, etc. Trucs d'objectivité, le langage de l'observation, ce qui rend l'observation valable, etc.
3.7 Utiliser adéquatement les principaux instruments d'observation	Instruments d'observation; fiche anecdotique, notes prises sur le vif, journal de bord,

	liste à cocher, et grilles d'observation (voir site suivant) http://www.gnb.ca/0000/ECHDPE/pdf/part7-f.pdf
3.8 Expérimenter des stratégies d'interventions favorisant le développement de l'estime de soi et des habiletés sociales des enfants	Gestion du comportement (voir site suivant) http://www.gnb.ca/0000/ECHDPE/pdf/part11-f.pdf Stratégies d'interventions favorisant les habiletés sociales et estime de soi; connaissance de soi, reconnaissance et expression des sentiments, interaction avec les autres, confiance et autonomie.
3.9 Animer des activités éducatives favorisant le développement de l'estime de soi et des habiletés sociales des enfants	Contes et activités en lien avec le développement de l'estime de soi et des habiletés sociales.
3.10 Expliquer des façons incitantes à la participation des parents dans le développement de l'estime de soi et des habiletés sociales de leur enfant	À l'aide de messages, en lien avec les objectifs, des habiletés importantes qui pourront aisément être développées à la maison. Des invitations à certaines activités ou des rencontres sont une autre façon de faire participer les parents.

4 *Résultat d'apprentissage général*
Être apte à favoriser l'évolution du jeu chez l'enfant

<i>Résultats d'apprentissage spécifiques</i> L'élève doit pouvoir :	Contenu d'apprentissage
4.1 Définir le jeu et ses caractéristiques	Enquête sur le jeu – Qu'est-ce que le jeu? Quelques caractéristiques du jeu dans sa forme la plus pure; non-littéralité, motivation intrinsèque, importance du processus sur le produit, libre choix et flexibilité, agrément et persistance.
4.2 Distinguer les théories classiques et modernes du jeu	Théories du jeu : Classiques; du surplus d'énergie, du délassement, de l'exercice préparatoire et de l'atavisme. Modernes; cathartique, cognitive, de l'éveil, etc.
4.3 Expliquer l'évolution du jeu de l'enfant	Jeu cognitif selon Jean Piaget, jeu social selon Mildred Parten et jeu sociodramatique selon Smilansky
4.4 Différencier les types de jeu et de jouet	Différents types de jeux et de jouets, notamment des objets de jeu qui répondent le mieux aux besoins des enfants, différents systèmes de classification basés sur la fonction du jouet et finalement, les regroupements de jeux et leurs catégories de matériel.
4.5 Expérimenter la pédagogie par le jeu	Découvrir les avantages et les bienfaits du jeu en prenant le rôle du joueur.
4.6 Démontrer le rôle de l'intervenant auprès de l'enfant	But et effets de l'implication de l'adulte dans le jeu de l'enfant, préalable à l'implication de l'adulte dans le jeu de l'enfant et types d'implication de l'adulte lors des jeux sociodramatiques de l'enfant.

Résultat d'apprentissage général
5 Animer des activités éducatives favorisant le développement des enfants en utilisant les stratégies d'intervention pédagogiques exemplaires

Résultats d'apprentissage spécifiques L'élève doit pouvoir :	Contenu d'apprentissage
5.1 Établir des liens entre les différents domaines de développement de l'enfant et de ses besoins	<p>Les premiers besoins d'ordre physiologique se manifestent dès la naissance.</p> <p>Les besoins en matière de développement précisés à partir d'une adaptation du document <i>Program Standards for Early Childhood Settings</i> publié en 1991 en Colombie-Britannique.</p> <p>Les besoins particuliers des enfants en milieu de garde parascolaire.</p>
5.2 Déterminer les différents champs d'intérêt des enfants de différents groupes d'âges	<p>Champs d'intérêt des enfants de différents groupes d'âge</p> <p>Bébé; jeu du coucou, les jouets qu'il peut manipuler, etc.</p> <p>Trottineur; se dandiner au son de la musique, courir, sauter, etc.</p> <p>De 3 à 5 ans ; langage et littératie, théâtre et les arts dramatiques, etc.</p> <p>Enfant d'âge scolaire; culturel, scientifique et logique, expression dramatique, etc.</p>
5.3 Expérimenter des interventions pédagogiques exemplaires destinées aux bébés et aux trottineurs	<p>Stratégies d'intervention</p> <p>Interventions auprès des enfants âgés de 0-5 ans</p> <p>Interventions auprès des enfants 6-11 ans</p>
5.4 Décrire les bienfaits de la créativité sur le développement de l'enfant	<p>Les activités créatives et le développement des enfants âgés de 2 ans à 5 ans</p> <p>La créativité et les différents aspects du développement de l'enfant</p>

5.5 Utiliser différents moyens de soutien à l'expression créative	Favoriser un climat qui encourage la créativité, créer un milieu qui invite l'enfant à l'expression créative, monter des zones d'expression créative. Activité suggérée : Ce travail peut être fait dans la création d'une maquette accompagnée d'une description des moyens à utiliser.
5.6 Animer un conte ou raconter une histoire aux enfants d'âge préscolaire	Éléments à considérer lors de la planification d'une activité de lecture, raconter une histoire, techniques de présentation d'un conte ou d'une histoire, lire et inventer des rimes et des poèmes, exploration d'une comptine pour le développement de la conscience phonologique et du vocabulaire, l'éveil à l'écrit et à la littératie.
5.7 Planifier et animer une activité éducative destinée à l'enfant d'âge scolaire	Type d'activités éducatives, stratégies de planification et d'animation d'activités éducatives.

6 *Résultat d'apprentissage général*
Expliquer les différentes problématiques ayant une influence sur le développement global de l'enfant

<i>Résultats d'apprentissage spécifiques</i> L'élève doit pouvoir :	Contenu d'apprentissage
6.1 Reconnaître les principaux facteurs ayant un impact sur le développement de l'enfant	Risques environnementaux en lien avec la famille; divorce ou séparation, famille monoparentale, stress « négatif », rapports interpersonnels de qualité inadéquats ou absents, faible niveau d'éducation parentale, etc.
6.2 Reconnaître l'influence des facteurs de risque environnementaux sur le développement global de l'enfant	Risques environnementaux en lien avec : la famille, la pollution atmosphérique intérieure, la pollution atmosphérique extérieure
6.3 Décrire les risques d'ordre biologique ayant une influence sur le développement global de l'enfant	Sources des risques biologiques : bactéries, virus, etc.
6.4 Définir la prématurité, les anomalies et les malformations génétiques	Prématurité, anomalies et malformations
6.5 Décrire les différents types de famille	Définition de la famille Types de famille: nucléaire, élargie, monoparentale, reconstituée, communautaires, homoparentale, etc.
6.6 Reconnaître les types de famille ayant une influence sur le développement de l'enfant	Famille nucléaire; stabilité émotive (environnement sécurisant et régulier), etc. La famille élargie et la famille communautaire; développement plus riche aux enfants grâce à l'expérience des différentes générations vivant sous le même toit, etc. La famille monoparentale; niveau économique influence grandement le

	<p>développement de l'enfant (moins d'argent, ce qui peut conduire à la pauvreté), etc.</p> <p>La famille recomposée; environnement familial complexe au niveau relationnel, etc.</p> <p>La famille homoparentale; préoccupation de notre société sur le sujet, etc.</p>
6.7 Comparer les différents styles d'éducation parentale et leur impact sur le développement de l'enfant	Styles ; autoritaire, démocratique, permissif et désengagé.

GLOSSAIRE

Intervenant : Désigne les adultes qui travaillent dans le domaine de la garde d'enfant.

Éducateur : Personne qui éduque notamment des enfants.

Service de garde à l'enfance : Lieu autre que la maison de l'enfant où des services de soins et d'éducation sont fournis à l'enfant par une personne.

- On a donné plusieurs titres à ce lieu, entre autres : garderie, milieu de garde, centre de la petite enfance ou centre de soins et d'éducation à l'enfance.

Activités éducatives : On les retrouve dans un programme visant l'apprentissage actif des enfants, occasions d'apprentissage planifiées et auto-sélectionnées, généralement organisées en zones d'apprentissage.

- Les activités éducatives se distinguent des projets éducatifs par leur durée et par les objectifs qu'elles visent et sont de nature plus ponctuelle et de durée plus courte que les projets.
- Contrairement aux projets éducatifs, les activités éducatives sont de courte durée. Certaines activités peuvent se répéter souvent et même tous les jours.

Projet éducatif : Ce que l'on a l'intention de faire ou ce que l'on veut atteindre pour parfaire ses propres connaissances. Les projets éducatifs naissent des expériences de vie des enfants et de leurs champs d'intérêt. La réalisation des projets éducatifs avec les

enfants (à partir de 2 ans et demi) peut prendre d'une à plusieurs semaines. Il est important de rappeler la marche à suivre proposée par le Curriculum éducatif pour réaliser un tel projet.

But : Se définit comme un résultat à atteindre dans un temps donné. Le but s'applique à l'ensemble et est de portée générale.

Dynamique : Ensemble des forces orientées vers une évolution.

Le développement dynamique : « rappelle que les domaines de développement ne peuvent être développés de façon isolée. Les domaines sont interreliés et interdépendants. Par conséquent, le développement d'un domaine a des répercussions sur les autres. » Source : Curriculum éducatif-section Orientation-page 1

- Ex. : Lorsque l'enfant joue, il faut reconnaître qu'il communique ses façons de découvrir, d'apprendre et de créer par divers langages tels que la parole, le dessin, le geste, la danse, la musique, le bricolage, les constructions, les images, les mots écrits, les nombres, etc.

Émergence : Apparition plus ou moins spontanée, soudaine, d'une idée, d'un phénomène, d'un mouvement social ou autre, qui s'insère brusquement dans un continuum d'idées ou d'évènements.

Enfant à besoins particuliers : Chaque province peut définir l'expression « besoins particuliers » et la classification qui

l'accompagne. La classification : « Enfants avec handicaps ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage », désignée par l'acronyme EHDA3, semble la plus acceptée dans les milieux francophones du Canada.

Holistique : Par holistique, nous signifions que les domaines physique, socioaffectif, cognitif, langagier, culturel et identitaire se développent « conjointement et de façon interreliée; les habiletés émergentes ayant une influence les unes sur les autres ». (Curriculum éducatif-section Développement holistique-page 1)

Le développement holistique : Comprend le développement socioaffectif, physique, cognitif, langagier, esthétique, culturel et identitaire de l'enfant.

- Un développement holistique représente plus que la somme de ses composantes. C'est une vision qui se situe au-delà des éléments constitutifs, des structures et des relations de fonction.
- En petite enfance, le développement holistique se réalise dans un processus dynamique, intégré et continu.

Le développement harmonieux : Renvoie à la notion d'équilibre dans le développement de l'enfant. Aucun domaine de développement ne sera privilégié par rapport à un autre.

Le développement holistique, dynamique et harmonieux « se poursuit donc à travers des activités que les enfants réalisent et par lesquelles sont sollicitées à la fois leurs

capacités physiques et motrices, intellectuelles, langagières, socioaffectives et morales ». (Curriculum éducatif-section Développement holistique-page 2)

Intervention : Action d'une personne, d'un groupe, d'une collectivité qui intervient, par la parole ou par l'action, dans une situation, un débat, une action, un processus, etc.

Intervention pédagogique : Action pédagogique visant à soutenir, stimuler et faciliter chez l'enfant son développement. C'est l'action de l'éducatrice pour développer des connaissances, des habiletés et des attitudes chez les enfants. Ils sont toujours encadrés par une pédagogie ludique et éclectique appropriée au développement des jeunes enfants.

Objectif : « Un objectif est un but précis qui se propose l'action. Il est simple/spécifique, mesurable (ou observable), atteignable (réalisable), réaliste et fixé dans le temps (de

durée limitée). On utilise l'acronyme SMART pour définir les objectifs. Pour atteindre un but, il faut se fixer des objectifs. » Source : <http://www.techno-science.net/>

Pédagogie : La pédagogie est l'art d'éduquer. Le terme désigne les méthodes et pratiques d'enseignement et d'éducation ainsi que toutes les qualités requises pour transmettre un savoir quelconque. Faire preuve de pédagogie signifie enseigner un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou un groupe d'individus.

Instruments d'observation : Outils utilisés afin de porter une attention particulière et méthodique sur un enfant, un objet, une situation, dans le but de constater des faits particuliers permettant de mieux connaître et de mieux comprendre.

Valeurs : Idées jugées importantes à conserver/développer; les valeurs privilégiées

reflètent les choix social, moral, politique, religieux, éthique ou autre des individus.

Zone d'apprentissage : Elle correspond à un endroit spécifique où se déroulent les activités éducatives et qui est défini par certaines caractéristiques.

- Les zones d'apprentissage ont souvent été interprétées comme centres d'apprentissage. Le Curriculum éducatif propose des zones d'apprentissage plutôt que des centres, parce que les frontières d'une zone peuvent être plus floues et englobantes que celles d'un centre. Les zones permettent donc davantage de flexibilité dans l'exploitation du matériel.
- Dans un centre de soins et d'éducation à l'enfance, on retrouve :
 - Les zones d'apprentissage intérieures
 - Les zones d'apprentissage extérieures

RESSOURCE

Manuels obligatoires :



ignant et

http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/developpement_social/promos/apprentissage_des_jeunes_enfants/curriculum.html



Je propose la trousse pour les enseignants (contes, guide pédagogique, vidéo, affichettes, disque compact de chansons, etc.). Pour les étudiants, le guide pédagogique suffira. On y retrouve plusieurs interventions éducatives recommandées pour favoriser le développement de l'estime de soi et des habiletés sociales, des grilles d'autoévaluation, des activités éducatives pour chacune des habiletés visées. Pour chacune de ses activités, des objectifs d'apprentissage sont précisés. Une liste d'activités facultatives, regroupées sous la rubrique « si les enfants manifestent l'intérêt » est proposée à la fin de chaque section. Elles peuvent servir comme point de départ d'un projet éducatif. Finalement, on y retrouve un volet parent pour assurer la participation des parents dans le développement de l'estime de soi et des habiletés sociales de leur enfant.

<http://www.hrdp.qc.ca/webconcepteur/web/hrdp/fr/cecom/nav/catalogue.html?page=showItem.jsp&idItem=135430>



Je propose un manuel pour chaque enseignant.

http://www.pubgouv.com/garderies/sante_enfants.htm

Bibliographie Commune

- ALLAIN, M. *Prendre en main le changement, stratégies personnelles et organisationnelles*, Montréal, Éditions Nouvelles, 1999.
- ARMSTRONG, T. *Les intelligences multiples dans votre classe*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1999
- ARPIN, L., CAPRA, L. *Être prof, moi j'aime ça! Les saisons d'une démarche de croissance pédagogique*, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994.
- ASCD. *Education in a New Era*, Alexandria (USA) Edited by Ronald S Brandt, 2000.
- BARTH, Britt-Mari, *Le savoir en construction*, Paris, Éditions Ritz, 1993.
- BERTRAND, Y., VALOIS, P. *Fondements éducatifs pour une nouvelle société*, Montréal, Éditions Nouvelles, 1999.
- BLACK, P., WILIAM, D. *Inside the black box – Raising standards through classroom assessment*, Phi Delta Kappas, Octobre 1998.
- BOUYSSOU, G., ROSSANO, P., RICHAUDEAU, F. *Oser changer l'école*, St-Amand-Montréal, Albin Michel, 2002.
- BROOKS, J.G., BROOKS, M.G. *The Case for Constructivist Classroom, In search of Understanding*, Alexandria (USA), ASCD, 2000.
- CARON, J. *Quand revient septembre, Guide sur la gestion de la classe participative*, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994.
- CARON, J. *Quand revient septembre, Recueil d'outils organisationnels*, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1996.
- CODDING, D.D., MARSH, J.B. *The New American High School*, Thousand Oaks, California, Corwin Press Inc., 1998.
- COHEN, E.G. *Le travail de groupe, stratégies d'enseignement pour la classe hétérogène*, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Développer une compétence éthique pour aujourd'hui: une tâche essentielle*, avis au ministère de l'Éducation du Québec, 1990.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Éduquer à la citoyenneté*, avis au ministère de l'Éducation du Québec, 1998.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Pour une meilleure réussite scolaire des garçons et des filles*, avis au ministère de l'Éducation du Québec, 1999.
- DAWS, N., SINGH, B. "Formative assessment : to what extent is its potential to enhance pupils' science being realized?", *School Science Review*, Vol. 77, 1996.
- DEVELAY, M. *Donner du sens à l'école*, 2^e édition, Paris, Éditions sociales françaises, 1998.
- DORE, L., MICHAUD, N., MUKARUGAGI, L. *Le portfolio, évaluer pour apprendre*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.
- DOYON, C., LEGRIS-JUNEAU, D. *Faire participer l'élève à l'évaluation de ses apprentissages*, France, Chronique Sociale, 1991.
- FARR, R., TONE, B. *Le portfolio, au service de l'apprentissage et de l'évaluation*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1998.
- FUCHS, L., FUCHS, D. "Effects of systematic formative evaluation : A meta-analysis", *Exceptional children*, vol. 53, 1986.
- FULLAN, M. *Change Forces, Probing The Depths Of Education Reform*, Philadelphia (USA) Falmer Press, 1997.
- FULLAN, M. *Change Forces, The Sequel*, Philadelphia (USA) Falmer Press, 1999.
- FULLAN, M., HARGREAVES, A. *What's Worth Fighting For? Working Together For Your School*, Ontario, 1992.
- GOSSEN, D., ANDERSON, J. *Amorcer le changement, un nouveau leadership pour une école de qualité*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1998.
- HERMAN, J.L., ASCHBACKER, P.R., WINTERS, L. *A practical guide to alternative assessment*, Alexandria, VA: Association for Supervision and Curriculum Development, 1992.
- HIVON, R. *L'évaluation des apprentissages, réflexion, nouvelles tendances et formation*, Montréal, Les Éditions ESKS, 1993.

- HOERR, T. *Intégrer les intelligences multiples dans votre école*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.
- HOWDEN, J., KOPIEC, M. *Ajouter aux compétences, enseigner, coopérer et apprendre au postsecondaire*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2000.
- HOWDEN, J., KOPIEC, M. *Cultiver la collaboration, un outil pour les leaders pédagogiques*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.
- HOWDEN, J., MARTIN, H. *La coopération au fil des jours, des outils pour apprendre à coopérer*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1997.
- JENSEN, E. *Le cerveau et l'apprentissage*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2001.
- JEWETT, Ann, Linda BAIN et Catherine ENNIS. *The Curriculum Process In Physical Education*, Dubuque, Wm. C. Brown, 1985.
- LAMBERT, L. *Building Leadership Capacity in School*, Alexandria (USA), ASCD, 1998.
- LAPORTE, DANIELLE et LISE SÉVIGNY. *Comment développer l'estime de soi de nos enfants: journal de bord à l'intention des parents*, Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1993.
- LE CONFERENCE BOARD DU CANADA. *Compétences relatives à l'employabilité 2000 plus : ce que les employeurs recherchent*, brochure 2000E/F, Ottawa.
- LECLERC, M. *Au pays des gitrans, recueil d'outils pour intégrer l'élève en difficulté dans la classe régulière*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2001.
- LEGENDRE, RENALD. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e édition, Montréal/Paris, Guérin/Eska, 1993.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK. *L'école primaire*, octobre 1995
- MORISSETTE, R. *Accompagner la construction des savoirs*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002.
- MORISSETTE, DOMINIQUE et MAURICE GINGRAS. *Enseigner des attitudes? Planifier, intervenir, évaluer*, Presses de l'Université Laval, 1989.
- MULLER, F. [en ligne] http://parcours-diversifies.scola.ac-paris.fr/AEFE/evaluation_formativ.htm (page consultée le 27 mars 2003).
- NOISSEUX, G. *Les compétences du médiateur comme expert de la cognition*, Ste-Foy (QC), MST Éditeur, 1998.
- NOISSEUX, G. *Les compétences du médiateur pour réactualiser sa pratique professionnelle*, Ste-Foy (QC) MST Éditeur, 1997.
- PALLASCIO, R., LEBLANC, D. *Apprendre différemment*, Laval (QC), Éditions Agence D'Arc, 1993.
- PERRENOUD, PHILIPPE. *Construire des compétences dès l'école*, Paris, ESF éditeur, 1997.
- PERRENOUD, PHILIPPE. *Dix nouvelles compétences : Invitation au voyage*, Paris, ESF éditeur, 2000.
- PERRENOUD, PHILIPPE. *La pédagogie à l'école des différences*, Coll. « Pédagogies », Paris, Éditeur ESF, 1995.
- PERRENOUD, PHILIPPE. *L'évaluation des apprentissages : de la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques*. Bruxelles : De Boeck, Paris : Larcier, 1998.
- PERRENOUD, PHILIPPE. *Pédagogie différenciée : des intentions à l'action*, coll. Pédagogies en développement, Paris, ESF éditeur, 1997b.
- PRZEMYCKI, H. *Pédagogie différenciée*, Paris, Éditions Hachette, 1993.
- SAINT-LAURENT, L., GIASSON, J., SIMARD, C., DIONNE, J.J., ROYER, É., et collaborateurs. *Programme d'intervention auprès des élèves à risque, une nouvelle option éducative*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur Ltée, 1995.
- SCALLON, G. *L'évaluation formative*, Éditions du Nouveau Pédagogique Inc., 2000.
- SOUSA, D.A. *Le cerveau pour apprendre*, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1994.
- TARDIF, J., CHABOT, G. *La motivation scolaire : une construction personnelle de l'élève*, ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 2000.
- TARDIF, J., *Le transfert des apprentissages*, Montréal, Les Éditions Logiques, 1999.
- TOMLINSON C.A., DEIRSKY, A.S., *Leadership for Differentiating School and Classrooms*, ASCD, 2000.

Programme d'études : Introduction en éducation à l'enfance – 04411A (mai 2012)

TOMLINSON, C.A. *How to Differentiate Instruction in Mixed-Ability Classrooms*, 2^e édition, ASCD, 2001.

TOMLINSON, C.A. *The Differentiated Classroom: Responding to the Needs of all Learners*, ASCD, 1999.

VIAU, R. La motivation en contexte scolaire, Saint-Laurent (QC) ERPI, 1994.

Vie pédagogique, avril-mai 2002.

YVROUD, G. [en ligne]
<http://maison.enseignants.free.fr/pages/documents/articleevaform.PDF> (page consultée le 27 mars 2003).